



Prix initiative



Dossier de participation à retourner avant le 31 mai 2010 à :

Par courrier :

Correspondant handicap national

Prix initiative /emploi

DRH-MD/GMRHC

8, boulevard Victor

75015 PARIS

Par courriel :

prix-initiative-hemploi@sga.defense.gouv.fr

DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



REGLEMENT DU Prix initiative *H*emploi

1- Contexte et objectifs

Tous les agents du ministère de la défense sont des acteurs potentiels pour favoriser l'intégration ou le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Collègues, hiérarchie, collaborateurs, contacts professionnels : des énergies sont déployées, associées pour qu'une personne en situation de handicap puisse travailler de façon autonome et s'épanouir au travail. Initiatives, ingéniosité, bonnes idées, chaque action mérite d'être connue pour servir d'exemple à d'autres équipes.

Dans cet esprit, le 24 mars 2009, le ministre de la défense accompagné de la secrétaire d'Etat en charge de la solidarité a annoncé officiellement, à l'occasion de la présentation du nouveau plan handicap 2009-2011, la création du prix initiative *H*emploi¹

Pilotée par la DRH-MD, cette opération est créée en vue de susciter un changement de regard sur les personnes en situation de handicap et de récompenser les agents du ministère les plus ingénieux ou l'excellence de leur investissement.

L'intérêt premier de ce prix étant de favoriser un échange des savoir-faire.

2- Définition des participants

Tous les agents militaires et civils en position d'activité au sein du ministère de la défense peuvent déposer un dossier de candidature.

La participation peut être individuelle ou en équipe. Dans l'éventualité d'une participation en équipe un représentant devra être désigné par le groupe et mentionné sur le dossier de participation.

3- Les Prix

Trois prix seront décernés :

- Le prix « Ingéniosité »
- Le prix « Investissement et initiative »
- Le prix « Coup de cœur du jury »

Cette dernière catégorie ne peut pas faire l'objet d'une candidature. Ce prix sera attribué à un participant choisi parmi l'ensemble des candidats ayant participé soit au prix « Ingéniosité », soit au prix « Investissement et initiative ».

¹ Intradef : portail du SGA>vie professionnelle>civils>handicap
Site internet : www.cifih.com

Les trophées seront remis aux représentants des établissements ou services auxquels appartiennent les gagnants en témoignage de leur implication en matière de handicap.

Les récompenses seront attribuées aux gagnants.

4- Dossier de participation

Le dépôt d'un dossier de participation au prix initiative Hemploi entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Une version Word du dossier de participation est disponible sur le site du **sga>vie professionnelle>civils>handicap**.

Le dossier de participation sera dûment rempli et dactylographié.

Toutes les rubriques du dossier devront être renseignées sous peine de rejet du dossier.

Le dossier de participation comprend :

- la fiche d'inscription signée par le candidat qui certifie qu'il est bien l'auteur de l'action proposée,
- la fiche descriptive du projet,
- pour illustrer le projet, des photos, films, plans, articles et autres documents peuvent être joints au dossier de participation. Les éventuelles pièces jointes devront être accessibles sur le matériel informatique courant utilisé par le ministère de la défense.

Il sera envoyé à l'adresse suivante :

Correspondant handicap national

Prix initiative Hemploi

DRH-MD/GMRHC

8, boulevard Victor

75015 PARIS

Ou par courriel :

prix-initiative-hemploi@sga.defense.gouv.fr

Pour toute information complémentaire : prix-initiative-hemploi@sga.defense.gouv.fr

La date limite de remise des dossiers de participation est fixée au 31 mai 2010, le cachet de la poste faisant foi.

5- Jurys

Le jury est constitué de représentants du ministère de la défense.

Les membres du jury sont recrutés sur invitation. Ils sont tenus à la confidentialité des dossiers de candidatures et des débats lors de la réunion des jurys. Le président du jury intervient pour départager les ex aequo.

L'ensemble des membres du jury et des organisateurs s'engagent à une totale confidentialité concernant les participants, les nominations et résultats définitifs jusque la remise des prix.

6 - Délibérations

Les membres du jury se réuniront en septembre 2010. Chaque membre de jury attribuera une note entre 0 et 10 après débats.

Les débats sont secrets et les décisions des membres de jurys ne pourront faire l'objet de contestation.

7 – Résultats

Les 5 candidats finalistes de chaque catégorie (5 pour la catégorie Ingéniosité, 5 pour la catégorie Investissement et Initiative et 5 pour la catégorie coup de cœur du jury) seront informés de cette sélection et seront tenus d'être représentés lors de la cérémonie de la remise des prix en septembre 2010 au cours de laquelle sera révélé le gagnant de chaque catégorie. Les finalistes seront accompagnés d'un représentant de leur établissement ou service d'appartenance.

A cette occasion les projets gagnants seront présentés aux invités. La DRH-MD se réserve la possibilité de pouvoir présenter certains projets des candidats finalistes.

8- Valorisation

Les trois projets gagnants pourront faire l'objet de communication valorisant les bonnes pratiques. Les auteurs des projets sélectionnés acceptent que leur identité soit révélée. Par ailleurs, la DRH-MD se réserve le droit d'aménager certains projets pour les adapter en projet national au sein du ministère de la défense.

9 - Limite de responsabilité

Les organisateurs ne pourraient être tenus responsables si, pour des raisons indépendantes de leur volonté, le présent concours devait être en totalité ou partiellement reporté, modifié ou annulé ; de même qu'ils ne pourraient être tenus responsables en cas de vol ou de détérioration des justificatifs fournis (support annexé au dossier de candidature).

10- Mention au dossier administratif des agents

La mention de l'attribution d'une récompense décernée au titre du prix initiative Emploi sera portée au dossier administratif de chaque intéressé.